

SEANCE DU SAMEDI

Sur la motion d'ajournement :

L'honorable M. BUREAU : L'article 14 du Règlement porte que lorsque le Sénat s'ajourne un vendredi, il reste ajourné jusqu'au lundi.

L'honorable M. WILLOUGHBY : Dans ce cas, du consentement de la Chambre, je propose que cet article du règlement soit suspendu.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

SÉNAT

Présidence de l'honorable PIERRE-EDOUARD BLONDIN

Samedi, 20 septembre 1930.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi.

Prières et affaires courantes.

TRAVAIL DU SENAT

L'honorable M. WILLOUGHBY : Honorables sénateurs, rien n'apparaît sur notre ordre du jour. J'ai essayé de savoir quand l'autre Chambre pourra probablement terminer ses travaux et quand aura lieu la prorogation. On m'a dit que la prorogation n'aura certainement pas lieu cette semaine. Donc, il est inutile d'ajourner notre séance à plus tard, aujourd'hui. Quand le Bill viendra de l'autre Chambre, nous aurons le droit de le discuter. Je propose que lorsque la Chambre lèvera sa séance aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi.

L'honorable M. DANDURAND : Pourquoi deux heures au lieu de trois ?

L'honorable M. WILLOUGHBY : C'est pour hâter la prorogation, si possible, afin de permettre au premier ministre de partir.

L'honorable M. DANDURAND : C'est parce que vous espérez que l'autre Chambre envoie le bill lundi matin ?

L'honorable M. WILLOUGHBY : Et que le bill puisse être pris en considération par le Sénat à deux heures. C'est ce que nous espérons.

La motion est adoptée.

Le Sénat lève la séance et l'ajourne jusqu'au lundi, 22 septembre, à deux heures de l'après-midi.

L'hon. M. WILLOUGHBY.

SÉNAT

Présidence de l'honorable PIERRE-EDOUARD BLONDIN.

Lundi, 22 septembre 1930.

Le Sénat se réunit à 2 heures de l'après-midi, avec son président au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

TRAVAUX DU SENAT

L'honorable W.-B. WILLOUGHBY : Honorables messieurs, d'après les renseignements qui me sont parvenus, l'autre Chambre n'aura pas terminé ses travaux avant deux heures quarante-cinq au moins, sinon plus tard. De plus, je crois savoir que l'honorable chef de l'autre côté de la Chambre (l'honorable M. Dandurand) ne rentrera pas en ville avant quatre heures, et il m'a donné à entendre qu'il aura des observations à faire sur le bill dont nous sommes saisis en ce moment. Il importe donc que la discussion que nous entâmerons ne se prolonge pas de beaucoup au delà de cette heure, car il nous faudra fixer vers ce moment-là l'heure de la prorogation et en informer Son Excellence. De plus, le Conseil doit se réunir à 5 heures. Je sais que les honorables sénateurs ne voudraient en rien nuire à ces arrangements.

Le très honorable M. GRAHAM : On ne m'a pas donné avis d'une réunion du Cabinet.

L'honorable M. WILLOUGHBY : Alors l'avis qui m'était destiné a dû se perdre également ; mais on m'informe que le Conseil doit se réunir.

RESTAURANT DU PARLEMENT

MOTION

L'honorable M. WILLOUGHBY : Du consentement du Sénat, j'aimerais à dire quelques mots au sujet du restaurant du parlement. Je ne crois pas me tromper en disant que les arrangements intervenus l'année dernière pour l'exploitation du restaurant n'ont guère donné satisfaction à nombre d'honorables membres du Sénat et de l'autre Chambre. Comme vous le savez, on avait confié la direction du restaurant aux Chemins de fer nationaux et le Parlement s'était engagé à indemniser ceux-ci de tout déficit éventuel jusqu'à concurrence de \$15,000 par année. Sauf renouvellement, cet arrangement devait rester en vigueur une année. A la rentrée des Chambres il nous a fallu prendre des mesures soit pour le renouvellement du marché ou pour arrêter d'autres conditions. Comme les honorables sénateurs le savent, nous avons un comité mixte des deux Chambres pour l'ad-